

## Soutien de Projets Emergents

### Haut risque – Haut Potentiel

#### Contexte et Objectifs de l'Appel à Projets

---

Afin de soutenir l'émergence de projets originaux, conceptuellement nouveaux, voire risqués, qui ne pourraient pas être financés par les appels à projets existants, le Cancéropôle Nord-Ouest a mis en place cet appel à projets « Haut risque – Haut potentiel » à l'occasion de sa nouvelle labellisation 2023-2027.

Le financement, ouvert à toutes les disciplines de la recherche en cancérologie, permet de soutenir un projet encore précoce, à risque scientifique élevé, mais ayant en contrepartie un potentiel scientifique permettant, si le projet aboutit, un important effet-levier dans son champ thématique. Ce financement a pour objectif de donner au porteur le potentiel d'initier une nouvelle idée, de bouleverser des paradigmes scientifiques pré-existants, ou encore de remettre en question des hypothèses existantes. Il s'agit donc de permettre le financement de projets risqués sortant des sentiers battus.

Le porteur de projet devra clairement décrire sa réflexion et son raisonnement, pour expliquer en quoi son projet va à l'encontre ou diffère des hypothèses existantes et de l'état de l'art dans le domaine. Contrairement à l'AAP Emergence « classique », aucune donnée préliminaire n'est nécessaire pour soumettre un projet à cet AAP. Le porteur précisera néanmoins les résultats attendus et l'impact potentiel du projet pour la discipline, si les résultats espérés sont atteints.

Ainsi, à titre d'exemple, les projets pourront :

- proposer et explorer une idée totalement novatrice, en définissant une nouvelle question de recherche,
- développer une solution inédite pour une difficulté scientifique, technique ou théorique,
- utiliser une approche méthodologique radicalement différente de l'usuel.

Le Cancéropôle dispose pour cet appel à projets d'une enveloppe permettant le financement de 2 à 3 projets à hauteur de 20 000 € maximum par projet.

#### Modalités de l'Appel à Projets

---

L'appel à projets est ouvert exclusivement aux équipes de l'inter-région Nord-Ouest (Hauts-de-France, Normandie) et à l'ensemble des disciplines scientifiques en cancérologie. Les partenaires extérieurs à l'inter-région peuvent être indiqués mais ne seront pas financés.

Le porteur de projet peut être un membre statutaire, ou non-statutaire à condition que soit fourni une attestation justifiant de la fin de son contrat au-delà de la période de financement du projet, et s'engage à consacrer au minimum 30% de son temps au projet financé. Le temps d'implication du personnel affecté au projet devra être clairement indiqué dans le dossier de candidature.

#### Eligibilité des projets et critères d'évaluation

---

- Le projet doit mettre en œuvre une **idée totalement nouvelle** et originale, ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade.

## Soutien de Projets Emergents

### Haut risque – Haut Potentiel

- Le projet devra justifier du **caractère novateur et risqué** de la question posée, et de la nature inédite ou radicale des solutions et des approches proposées
- Le projet tel que décrit dans le dossier déposé devra être complètement réalisable en 18 mois (par exemple, en cas d'inclusion de patients, les autorisations devront être obtenues avant le démarrage du projet et l'inclusion ET les prélèvements/examens devront pouvoir être effectués dans les 18 mois).

**Le non-respect strict de ces conditions rendra le projet non-éligible au processus d'évaluation.**

#### Critères d'évaluation :

- Le degré d'originalité et le niveau de prise de risque du projet (prise de risque en rapport avec l'investissement et l'engagement),
- L'aspect novateur de l'hypothèse posée,
- L'impact et les suites attendues : le porteur devra préciser quel est l'effet levier attendu et quel(s) verrou(s) technologique(s), scientifique(s) ou méthodologique(s) il envisage de lever. Il devra indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès.
- La qualité scientifique et méthodologique,
- La faisabilité du projet (durée et budget prévus),

Les plate-formes et plateaux techniques peuvent être considérés comme "équipes" s'ils sont pleinement impliqués dans le développement proposé dans le projet.

Les projets étant extrêmement novateurs, une rencontre avec les structures de valorisation sera proposée à l'issue de la période de financement pour discuter du potentiel du projet en fonction des résultats obtenus.

Par ailleurs, il est conseillé de se rapprocher d'un conseiller en propriété intellectuelle en cas d'idée extrêmement novatrice.

#### **Règles de financement**

---

Le financement sera attribué via la signature d'une convention entre le Cancéropôle Nord-Ouest et l'organisme gestionnaire désigné dans le dossier de candidature. En cas de répartition des fonds entre plusieurs acteurs du projets, l'organisme gestionnaire désigné devra établir les conventions de reversement nécessaires.

La subvention pourra financer :

- Du fonctionnement et divers consommables de laboratoire,
- De l'équipement dans la limite de 30 % du financement et uniquement si la nécessité pour la mise en œuvre du projet est démontrée,
- Des frais de personnel (hormis fonctionnaires d'état, hospitaliers, territoriaux ou internationaux), y compris indemnités de stage,

## Soutien de Projets Emergents Haut risque – Haut Potentiel

- Des frais de missions dans la limite de 10% du financement,
- Des prestations de service,
- Des frais de gestion (compris dans le montant demandé) éventuellement prélevés par l'organisme gestionnaire dans la limite de 4 % de la dépense éligible effectivement payée.

### Durée

---

Le projet scientifique présenté dans le dossier soumis à candidature devra être réalisé dans les 18 mois suivant la signature de la convention ; ce délai inclut les obtentions d'autorisation et les inclusions de patients (si pertinent).

Le financement attribué pour la réalisation du projet **devra être dépensé dans les 18 mois** suivant la signature de la convention (justificatifs des dépenses à l'appui).

### Livrables

---

A l'issue de la convention seront adressés au CNO :

- **un rapport financier** ainsi que les justificatifs de dépenses,
- **un rapport scientifique** indiquant en détail les résultats de ce financement : résultats scientifiques détaillés, difficultés rencontrées et surmontées, avancement de l'hypothèse de départ, remise en question de l'état de l'art... Un rapport-type à compléter sera fourni au porteur du projet vers la fin de la période de financement.

**A noter :** Dans le cadre de sa politique Science Ouverte et en lien avec le plan national pour la Science Ouverte, l'INCa stipule que la transmission **d'un plan de gestion des données (PGD)** devient obligatoire pour toutes les conventions relatives à un projet de recherche signées à partir du 01/01/2022. Ainsi, tout bénéficiaire d'une subvention dans le cadre de l'AAP Haut Risque Haut Potentiel du CNO devra joindre le fichier correspondant (envoyé auparavant au porteur) au rapport scientifique transmis au Cancéropôle Nord-Ouest à l'issue de la durée de la convention.

Les porteurs des projets sélectionnés seront invités à **présenter les résultats de leurs travaux** à l'occasion des journées scientifiques du Cancéropôle Nord-Ouest organisées l'année suivant la fin de la convention (la date sera établie lors du rendez-vous de mi-parcours avec la chargée de mission scientifique).

Les porteurs de projets s'engagent à **mentionner le soutien du Cancéropôle Nord-Ouest** dans leurs communications et publications futures.

Sauf si l'hypothèse de départ ne pouvait être confirmée et que le projet devait être arrêté, un suivi de la valeur ajoutée de ce financement sera réalisé sur les 3 années suivantes (succès aux appels à projets nationaux ou européens, dépôt/préparation de brevets, pérennisation de poste...). Un document récapitulatif transmis par le Cancéropôle Nord-Ouest au porteur du projet devra lui être retourné chaque année.



## Soutien de Projets Emergents

### Haut risque – Haut Potentiel

#### Dossiers de candidature

---

Les projets devront être présentés en respectant le formulaire en ligne proposé sur le site intranet du CNO (<https://escape.canceropole-nordouest.org>).

Le formulaire en ligne devra impérativement être rempli **au plus tard le 11 décembre 2025**, à minuit. Le document « Avis et signatures » renseigné par le chef d'équipe et/ou par le directeur d'unité du porteur sera adressé par mail à l'adresse ci-dessous au plus tard 5 jours ouvrés après le dépôt en ligne.

Toute question d'ordre scientifique ou concernant le dossier peut être adressée à [marina.denysset@canceropole-nordouest.org](mailto:marina.denysset@canceropole-nordouest.org).

#### Sélection

---

La sélection sera effectuée en 2 étapes, selon les modalités suivantes :

- Détermination de l'éligibilité des projets sur la base des critères mentionnés page 2. Les porteurs des projets non retenus seront informés à l'issue de cette première étape,
- Evaluation des projets par des experts extérieurs à l'inter-région Nord-Ouest et sélection finale par le Comité de Pilotage Scientifique du CNO sur la base des expertises.

#### Calendrier

---

=> Ouverture de l'Appel à Projets : 15 octobre 2025

=> **Date limite de dépôt des dossiers en ligne : 11 décembre 2025, à minuit**

=> Résultats éligibilité des projets : 17 décembre 2025

=> Fin des expertises : mars 2026

=> Résultats : fin mars 2026